

Genappe

Éditeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Mérites sportifs 2013.

Vendredi 3 janvier,
bienvenue à tous!

Un atelier
d'animation
très animé

en page 2

Les éoliennes
«non merci»

en page 4

La moutarde,
lui monte
vite au nez !

en page 5

Attention,
chute de
neige

en page 8

Un vainqueur
pas triste!

en page 12

**Et si en 2014 on
produisait moins
de déchets?**

(Une bonne année à tous !)



Voir page 4

Le Collège Communal, a le plaisir de vous inviter à la 27^{ème} soirée de remise des trophées des mérites sportifs collectifs et individuels. Cette cérémonie se déroulera au Complexe sportif de Genappe, parking Beghin, le vendredi 3 janvier 2014 à 19h30, la présentation sera assurée par Monsieur Christian de Paepe.

Une animation musicale est prévue durant la soirée ainsi que des démonstrations de disciplines sportives originales. Entrée gratuite.



Les Ateliers du Léz'arts font leur cinéma...

Le dimanche 5 janvier 2014, nous donnons rendez-vous aux enfants et à leurs parents pour une après-midi détente dans nos ateliers. Différents courts-métrages d'animation seront projetés. Un cocktail joyeux, décoifant et coloré!

Ensuite, Olivia Mortier vous fixe rendez-vous pour découvrir l'envers du décor et les techniques d'animation sous toutes ses formes. Au programme: papiers découpés, stop-motion et pâte à modeler survoltée!

Dimanche 5 janvier 2014:

14h - 15h30: Projection (2€)

15h30 - 17h: Atelier (2€)

Rendez-vous aux Ateliers du

Léz'arts, rue de Bruxelles 38 à

1470 Genappe

Réservation au 067/44.39.44 ou

cecgenappe@gmail.com

« Lorsque la caverne où ils vivent depuis toujours est détruite et leur univers familial réduit en miettes, les Croods se retrouvent obligés d'entreprendre leur premier grand voyage en famille. Entre conflits générationnels et bouleversements sismiques, ils vont découvrir un nouveau monde fascinant, rempli de créatures fantastiques, et un futur au-delà de tout ce qu'ils avaient imaginé. Les Croods prennent rapidement conscience que s'ils n'évoluent pas... ils appartiendront à l'Histoire. »

Renseignements

Dimanche 15 décembre à 15h,

A la Maison Galilée, parking

Beghin

PAF: 2€ (1.25 article 27)

Prix de groupe à discuter!

Infos: Christine Gilain:

0495/61.01.07 - 067/77.39.87

www.pacage.be

https://www.facebook.com/

pages/Pacage/



Drink de Nouvel An du MR

Les membres du comité MR de Genappe ont le plaisir de vous inviter au «drink du Nouvel An» qu'ils organisent le 19 janvier à partir de 11h dans la salle communale de Baisy-Thy, Rue Chant des Oiseaux, 1. Bienvenue à tous les habitants



Marché de Noël à Bousval

Les 14 et 15 décembre, Place de la Gare à Bousval, la Bousvaloise vous invite à son 5^{ème} marché de Noël. Stands d'artisans locaux, vin et jus de pomme chauds, spectacles, animations pour les enfants, petite restauration samedi et dimanche dans une grande tente chauffée, méga tartiflette samedi soir dans une ambiance jazz ainsi que dimanche midi.

Venue du Père Noël samedi vers 17h... Ambiance garantie et entrée gratuite!

Renseignements

Ouverture du Marché de Noël

de 14h à 23h. Le dimanche

ouverture à 10h30 pour l'apéro et

fin prévue vers 19h.

Réservation pour la tartiflette: à

la friterie Patatou, sur

labousvaloise@gmail.com ou au

0471/08 28 91.

Samedi soir de 18h à 20h ou le

dimanche de 13h à 15h.

Prix: adulte 13€ et enfant 10€.

Notez déjà ce week-end dans

vos agendas! Nous vous atten-

ons nombreux et nombreuses

pour soutenir nos projets.

Réservation de votre stand expo-

sant pour le Marché de Noël

Friterie Patatou

labousvaloise@gmail.com

0471/08.28.91.

PAF: 30€ pour le we.

Matériel à disposition: tables et

chaises, électricité. À emporter:

votre décoration, luminaires et

votre bonne humeur.

Accès exposants samedi à partir

de 11h et dimanche à partir de

9h30.

Genappe en habit de Noël

Pour cette fin d'année, l'APEC, l'Association des Commerçants de Genappe, a mis sur pied un événement innovant: plusieurs moments et événements forts vont se succéder...

Profitez de la Nocturne des Commerçants et des Vit'ln des Créateurs du Centre Culturel le vendredi 20 décembre de 18 à 20h pour faire vos derniers achats de fin d'année. Le centre-ville se transformera en village de Noël avec ses commerçants, ses échoppes de bouche, son ambiance musicale, sans oublier la venue du Père Noël. Le samedi 21 décembre vivra au

rythme de Noël. Les commerces seront ouverts toute la journée et, de 14 à 19h, l'ambiance de fête sera à nouveau présente avec notre village de Noël autour des commerces. Le concert de Noël de la chorale «Choeurs, Joie et Amitié» de Baisy-Thy aura lieu cet après-midi-là.

Mais ce n'est pas tout!

Les commerçants ont pensé à vous! Un carnet de bons de réductions sera disponible dès le 10 décembre et reprendra des ristournes chez vos commerçants préférés de toute l'entité. Sans oublier notre «Concours de la Plus Belle Vitrine de Noël» où, en votant pour votre vitrine préférée, vous pourriez gagner un superbe Bongo. Et ce sera Noël avant l'heure grâce à notre tout nouveau «Grand Concours de Noël» où 3 superbes lots remplis de bijoux, de bons d'achat, d'oreillers, d'une colonne de douche, de sacs et de superbes cadeaux en tout genre vous seront offerts.

Renseignements

www.commercegenappe.be

«Les Croods» à voir en famille!

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Pacage (le PAC de Genappe) vous invite à la projection du film «Les Croods», ce dimanche 15 décembre, à 15h, à la



Maison Galilée, parking Beghin.

Un moment de détente, de rires avec les enfants ou petits-enfants afin de bien commencer les festivités de cette fin d'année 2013.

En route pour le Parlemantarium

Le PAC de Genappe vous invite à une visite du Parlemantarium.

A Bruxelles, le Centre des visiteurs du Parlement européen permet aux plus petits comme aux plus grands de découvrir l'institution qui les représente sous un angle original.

Des écrans multimédias dynamiques et interactifs guident les visiteurs à travers l'histoire de l'intégration européenne et permettent de comprendre l'influence qu'elle a sur la vie quotidienne de chacun. Nous traverserons l'Europe le temps d'un voyage virtuel et découvrirons ce que l'Union européenne a apporté à chacun de ses membres. Nous entendrons également le témoignage de citoyens européens sur ce que l'Union représente pour eux.

Notre visite se terminera à la cafétéria où nous rencontrerons un mandataire avec qui nous pourrions parler de ce que l'Europe nous apporte aujourd'hui.

Renseignements

La visite est prévue le samedi 25 janvier. Rendez-vous à la gare d'Ottignies (possibilité de covoiturage au départ de Genappe) à 9h15 et retour vers 16h.

Prix: train/entrée/repas de midi: 17€ pour les adultes et 10€ pour les moins de 12 ans.

Merci de verser la somme sur le compte de PACAGE:

IBAN BE27-0682-4696-6673 avant

le 20 janvier. Inscription indispen-

sable avant le 15 janvier auprès

de Christine Gilain 0495/61.01.07

ou 067/77.39.87.

Infos: www.pacage.be

https://www.facebook.com/

pages/Pacage/





Trêve de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'années, certains services fermeront leurs portes :

L'Administration communale et le CPAS

Les 25 et 26 décembre et 1^{er} et 2 janvier.

Le 8 janvier à partir de 12h fermeture de l'Hôtel de Ville.

Les bibliothèques publiques de Genappe et de Bousval

Du lundi 23 décembre 2013 au samedi 4 janvier 2014 inclus.

Le syndicat d'initiative

Du lundi 23 décembre 2013 au mercredi 1^{er} janvier 2014

Centre culturel

Du lundi 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclus



Coup de Pouce a besoin d'un coup de main

Vous qui habitez Genappe, vous connaissez sûrement l'asbl Coup de Pouce.

Celle-ci, créée en 2002, a pour mission d'accompagner vers des lieux de soins, des personnes habitant notre commune qui ont des problèmes de mobilité. L'utilité de ce service est reconnue depuis maintenant plus de 10 ans.

L'équipe est constituée uniquement de volontaires dont le nombre est actuellement insuffisant. En effet, chaque année, l'ASBL effectue un peu plus de 1000 accompagnements, mais vous comprendrez aisément que, vu le nombre croissant de demandes, il nous faut de plus en plus de volontaires pour y répondre favorablement.

- Vous qui possédez une voiture,
- Vous qui aimez conduire,
- Vous qui êtes prêts à donner un peu de votre temps.

Nous vous invitons à une réunion d'information afin de vous expliquer notre action sur le terrain, le vendredi 13 décembre à 18h en la salle du conseil communal à l'Espace 2000 de Genappe.

Vous y rencontrerez les personnes déjà engagées, les coordinatrices et l'équipe qui animent l'ASBL.

A l'issue d'un bref exposé, nous prendrons ensemble le verre de l'amitié qui vous permettra d'en discuter avec nos différents intervenants.

Renseignements
Si vous êtes intéressés par cette action de solidarité locale, venez nous rejoindre en vous inscrivant par téléphone au 0474/08.17.44 ou par mail : edouard.jonckheere@skynet.be

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, recevez nos sincères salutations.

Marianne Janssens
Présidente



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs
Travail sérieux et soigné

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe

Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.gilson-andre.axa-banque.be

www.assurancesgilson.be

CBFA : 014169 AcB



Services bancaires

Le mot du Bourgmestre



Des éoliennes à Genappe? La carte d'implantation d'éoliennes proposée par le gouvernement wallon a fait l'objet d'une enquête publique et une réunion citoyenne a eu lieu le 19 novembre à l'Hôtel de Ville. Ce sujet interpelle et touche les habitants de Genappe qui sont venus nombreux exprimer leurs points de vue sur les zones qui pourraient accueillir des éoliennes sur notre territoire. Les résultats de l'enquête et les avis recueillis ont été présentés en séance du conseil communal. Ils sont très clairs. Les citoyens de Genappe sont défavorables au projet pour une série de raisons que vous pourrez lire dans l'article que vous trouverez en page 4. Le Conseil communal s'est prononcé et a transmis un avis défavorable au gouvernement wallon.

La crise que nous traversons et la période des fêtes sont malheureusement deux éléments propices à l'augmentation des vols dans les habitations. A Genappe, même si les chiffres ne sont pas des plus élevés, il faut reconnaître que nous ne sommes pas épargnés. Dans certains quartiers de l'entité, les habitants ont décidé de mettre en place des Partenariats Locaux de Prévention (PLP). Actuellement, il en existe 6, 4 à Bousval et 2 à Ways. A Glabais, l'idée a germé dans le chef de quelques habitants. Installer un PLP dans son quartier c'est avant tout restaurer un sentiment de sécurité grâce au contrôle social. Il ne s'agit pas de se substituer à la Police, ni d'organiser des rondes, mais de créer un lien privilégié entre les habitants d'un quartier et l'agent de proximité. Chez nous, les PLP ont réellement prouvé leur efficacité. Pour en savoir plus ou installer un PLP dans votre quartier, n'hésitez pas à contacter votre agent de quartier ou consulter le site internet de la zone.

Une dernière chose à propos de notre zone de police, celle-ci vient de recevoir le Prix Wallon de la Qualité au premier niveau : «Éveil à l'excellence». Félicitations à toute l'équipe! Si vous souhaitez en savoir plus : www.votrepolice.be.

L'hiver sera-t-il rigoureux cette année? Pour les communes, cette question est essentielle, car elle pèse sur le budget de façon importante. Faut-il stocker de grandes quantités de sel qui, s'il n'est pas utilisé, se dégradera? Ou au contraire, faut-il préserver notre budget au risque de se trouver dans une situation difficile? En tout cas, depuis la mi-novembre, nous sommes prêts à agir. Nous disposons d'un premier stock de 120 tonnes de sel, un itinéraire d'intervention est planifié en fonction de différents critères spécifiques et nos équipes sont prêtes à intervenir sur le terrain.

Si la plupart des adultes souhaitent un hiver clément, les enfants par contre attendent impatiemment les premiers flocons pour construire leur bonhomme de neige et lancer leurs premières boules.

Je souhaite à chacun de vous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Gérard Couronné
Bourgmestre



La Ville vous aide à réduire votre facture énergétique

En adhérant aux «Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie» la Ville de Genappe permet aux habitants de l'entité d'obtenir un prêt spécifique dit : «Prêt FRCE». Il s'agit d'un prêt vert au taux de 0% sans frais de dossier afin de financer vos travaux de rénovation visant à réduire la facture d'énergie. Il couvre les travaux d'audit énergétique, le remplacement d'ancienne chaudière, l'installation de doubles vitrages et de panneaux photovoltaïques, les travaux d'isolation...

Ce prêt d'un montant de 10.000€ maximum par habitation est proposé aux habitants des communes de Genappe, La Hulpe, Ottignies - Louvain-La-Neuve et Rixensart. Il est remboursable en 5 ans maximum.

Les prochaines permanences à Genappe se tiendront le 12 décembre et les 9 et 23 janvier 2014.

Renseignements

www.energiebw.be

info@energiebw.be

Tél.: 0474/07.66.45.

Ou Service Energie de la Ville au 067/79.42.79.

Marianne Janssens
Echevine



Je trie

Collecte des déchets ménager calendrier 2014

Collectes sélectives:

PMC: 10 et 24 janvier

Papier- Carton: 17 janvier
Collectes d'ordures ménagères (sacs blancs):

Pas de changement dans les jours de collecte:

- Mercredi: Baisy-Thy, Bousval

- Jeudi: Houtain-le-Val, Loupoigne, Vieux-Genappe, Chaussée de Bruxelles à Glabais

- Vendredi: Genappe, Glabais, Ways

Pour tout problème lié à ces collectes, nous vous invitons à prendre contact avec l'IBW au n° gratuit 0800/49.057 ou par mail à l'adresse suivante valmat@ibw.be.

Collecte des sapins de Noël:

Le lundi 13 janvier 2014

Consignes de collecte: seuls les sapins naturels seront présentés à la collecte et ne pourront en aucun cas être emballés. En outre, toute décoration, les pots, les croix en bois et les clous doivent avoir été préalablement enlevés.

ENVIRONNEMENT

Des éoliennes à Genappe? Les citoyens sont clairs: c'est non!



Le gouvernement wallon a adopté définitivement son cadre de référence actualisé pour l'implantation d'éoliennes dans le champ de vision du Champ de Bataille, du Département Nature et Forêt de la Région wallonne qui recommande de mettre en zone d'exclusion les deux plateaux d'hivernage du cygne de Bewick et regrette plus particulièrement l'absence de prise en compte des plans d'eaux et cours d'eau d'intérêt majeur dans la conservation des oiseaux en Wallonie et de Natagora sur les incidences environnementales et la préservation de la biodiversité.

La réunion citoyenne a permis de faire le point avec les habitants présents sur le projet du gouvernement, les résultats de l'enquête publique, l'avis de la CCATM et du Collège communal. Voici quelques remarques enregistrées pendant cette rencontre:

- Les cartes qui ont été soumises aux communes par le gouvernement wallon sont des cartes permettant la visualisation des zones. Il ne s'agit pas de la carte-référence sur laquelle le travail de définition des zones a été réalisé effectivement.

- Le Brabant wallon est trop densifié pour accueillir ce genre de projet.

- L'éolien risque d'être un frein au développement économique de Genappe et de plomber le potentiel d'urbanisation ce qui irait à l'encontre de sa dynamisation.

- Les citoyens souhaitent que les zones sur lesquelles le collège a émis un avis réservé (zones 6,7 et 8) soient également classées en zones défavorables. Celles-ci se trouvent non loin du centre de Genappe et à proximité du site de la Bataille de Waterloo. Si l'avis est réservé, certains craignent que le gouvernement wallon décide de les garder dans la cartographie.

- Les citoyens s'interrogent sur les démarches que pourrait mettre en œuvre la commune pour s'opposer davantage au projet. Pas grand-chose tant qu'il n'y a pas de projet concret. Le 30 novembre 2013, le gouvernement wallon adoptera la cartographie. Ce n'est qu'au moment où les dossiers d'urbanisme seront introduits et à l'occasion des enquêtes publiques que l'on pourra réagir.

- Il faut que la Ville anticipe la suite et établisse une stratégie pour contrer l'avis de la Région wallonne. Il faut considérer le recours au Conseil d'État et les arguments qui pourraient être avancés en la matière.

- Un citoyen s'étonne que la commune remette un avis négatif plutôt que de demander la suppression claire et nette des zones de la cartographie.

Ce serait plus fort symboliquement.

- Dans l'argumentaire de la Ville, il faut insister sur le principe de précaution en matière de santé publique, mais aussi dans d'autres domaines.

- Est-ce que les citoyens peuvent demander un avis au Conseil supérieur de la santé? Il serait intéressant d'avoir l'avis de scientifiques sur ce point.

A la suite de toutes ces remarques, le Collège communal réuni en séance, a émis un avis totalement défavorable sur la carte de référence transmise par le gouvernement wallon. Le conseil communal en séance du 26 novembre a décidé de confirmer cet avis défavorable. Cette décision a été transmise au gouvernement wallon.

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be

Christian VANDERLINCK
Art-Toit SA

Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

OFFREZ-VOUS PLUS QUE DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ GRÂCE AU PHOTOVOLTAÏQUE.



NOTRE MÉTIER, VOUS FAIRE ÉCONOMISER TOUTES LES ÉNERGIES.

Ch. de Charleroi 33a, 1470 Genappe
GSM: 0473 365 778 - info@safenergy.be

ENVIRONNEMENT

Programme de gestion durable de l'azote en agriculture

Une réunion d'information le 12 décembre et une Enquête publique jusqu'au 20 décembre.

Depuis plusieurs décennies, les teneurs en nitrate ne cessent d'augmenter dans les nappes phréatiques wallonnes.

L'Organisation Mondiale de la Santé a fixé une norme maximale de 50 milligrammes de nitrate par litre d'eau comme limite de potabilité.

En Wallonie, 10% des prises d'eau souterraine échantillonnées en 2004-2007 dépassent cette norme. Dans les sables bruxelliens, type de sous-sol rencontré dans notre commune, la norme est même dépassée dans 27% des captages d'eau.

Les différents secteurs de la société (habitation, industriel, agricole) contribuent de manière plus ou moins importante à la pollution des eaux par le nitrate. Ces différents secteurs sont chacun pour leur part soumis à des directives spécifiques en la matière.

Pour les industries, c'est le décret wallon instituant le principe du pollueur-payeur et déterminant une taxation sur les rejets, qui a permis une diminution de près de 50% des quantités d'azote déversées par les industries en eaux de surface.

La quantité d'azote liée aux activités domestiques et déversée en eaux de surface a diminué de 6%: cette réduction résulte principalement de l'amélioration de la collecte des eaux usées et de leur épuration.

L'agriculture au même titre que les autres secteurs réalise des efforts pour améliorer la situation. Le cadre des efforts à fournir se traduit à travers le PGDA (Programme de Gestion durable de l'Azote en agriculture). Un premier PGDA a vu le jour en 2002. Il est revu tous les 4 ans. La troisième révision est en cours et fait l'objet de cette enquête publique.

Ce programme aborde notamment: les quantités d'azote

produites par type de bétail, les conditions de stockage de l'azote organique à la ferme et au champ, les quantités maximales épanchables en fonction de l'affectation des terres agricoles, les périodes autorisées pour l'épandage, les conditions d'épandage sur les sols agricoles...

Un important travail de réécriture a été entrepris par de nombreux acteurs wallons concernés par l'application de cette législation. Elle aura probablement un impact important sur la gestion des exploitations agricoles wallonnes.

C'est la raison pour laquelle une enquête publique est en cours jusqu'au 20 décembre 2013 et qu'une réunion d'information est organisée par les échevines de l'Environnement, Marianne Janssens et de l'Agriculture, Stéphanie Bury, en collaboration avec Nitrawal, ce jeudi 12 décembre 2013 à 20h dans la salle du Conseil communal.

Vous êtes invités à donner votre avis sur les modifications au PGDA et au rapport d'évaluation environnementale stratégique réalisé dans ce cadre. Une brochure reprenant ces propositions est consultable au service Environnement auprès de Mme A. Roland, Conseillère en environnement (067/79 42 72). Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre commune aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous.

Source: Nitrawal

Stéphanie Bury
Echevine de l'Agriculture
Marianne Janssens
Echevine de l'Environnement



La moutarde des champs ou Sanve (*Sinapis arvensis*), piège le nitrate pour préserver notre eau



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



Institut de beauté & Pédicure médicale

Soins aux huiles essentielles

Soins du visage - Epilations
Soins du corps - Massage initiatique
Jambes lourdes - Pressothérapie
Enveloppements - Hammam
Pédicure médicale - Banc solaire

Esthéticienne et pédicure médicale diplômée

Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
Du lundi au samedi sur rendez-vous

WALLONIE AVIS D'ENQUÊTE

Projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER)

Le SDER est le Schéma de développement de l'espace régional wallon.

Il s'agit d'un instrument de conception de l'aménagement du territoire en Wallonie qui oriente les décisions de révision des plans de secteur et sert de référence pour les décisions concernant l'habitat, le cadre de vie, les déplacements, l'implantation des activités économiques, l'urbanisme, la conservation des milieux naturels... C'est donc un document essentiel pour l'avenir de la Wallonie.

Une enquête publique du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014

Par décision du 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER).

Avant de procéder à l'adoption définitive de ce document, le Gouvernement a chargé le Ministre du Gouvernement wallon, Philippe Henry d'organiser un enquête publique. Celle-ci est organisée du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014 en application des dispositions du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du patrimoine (CWATUPE).

Le projet de SDER fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier. Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont:

- le diagnostic territorial de la Wallonie;
- le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER);

- le Résumé non technique et l'évaluation des incidences du projet de SDER.

Ces documents sont également disponibles sur le site internet <http://sder.wallonie.be> et au Service urbanisme de l'administration communale du lundi au vendredi, de 8h à 11h45, le jeudi entre 16h30 et 19h et le jeudi de 19h à 20h uniquement sur rendez-vous pris 24h à l'avance au 067/79.42.33.

Durant l'enquête publique, une séance de présentation du projet de SDER se tiendra au chef-lieu de chaque arrondissement administratif.

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le 13 janvier 2014 par courrier électronique à l'adresse sder@icedd.be, par télécopie au 067/79.42.47, par courrier ordinaire ou formulées au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, au collège communal ou à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 13 janvier 2014 à 9h dans les locaux de l'Administration communale, Espace 2000, 3 à 1470 Genappe.

Nos rivières ne sont pas des poubelles! Quel bilan ?



Comme nous vous l'annoncions dans nos éditions précédentes, la Ville de Genappe a organisé, durant la deuxième quinzaine du mois d'octobre, deux actions de nettoyage des dépôts de déchets dans et/ou aux abords des cours d'eau.

Ce projet a pris forme sous deux actions:

- Le placement d'un barrage temporaire (3 à 4 semaines) sur la Dyle à hauteur du parc de la Dyle. Le but était de piéger les

déchets flottant sur la rivière et de diagnostiquer leur nombre à l'issue de la période de pose. A cette occasion, des classes des écoles de Genappe centre ont pu constater la quantité des déchets collectés et, ensuite, mener une réflexion avec le Contrat de rivière sur les conséquences de la présence de déchets dans nos cours d'eau. Ce ne sont pas moins de 84 élèves qui ont participé à ces animations (de la 3^{ème} à 6^{ème}

primaires). Les déchets récoltés dans le barrage ont été évacués par la Ville de Genappe.

- La seconde action concernait principalement les déchets verts déposés par les riverains le long des cours d'eau. Les riverains concernés avaient reçu un courrier leur demandant de déposer les déchets verts en voirie lesquels ont été collectés, exceptionnellement, par le service des travaux. La majorité des personnes contactées a réagi à cette action. Merci à eux. Plusieurs tonnes de déchets en tout genre ont été enlevées et ne termineront donc pas leur vie dans nos rivières.

Pour rappel, notre règlement général de Police est en cours de révision. Il intégrera prochainement le décret wallon du 5 juin 2008 permettant aux communes de sanctionner les incivilités environnementales, notamment le long des cours d'eau.

Nous remercions nos partenaires pour leur collaboration sans laquelle cette action n'aurait pas été une réussite.

Marianne Janssens
Echevine



Principales décisions

26 novembre 2013
CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal était précédé d'une séance conjointe rassemblant le conseil communal et le conseil de l'action sociale. Au cours de cette séance, la Ville et le CPAS ont signé une charte avec la ligue Alzheimer concernant la création du projet «Espace A» mené par le CPAS pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et les aidants ou soignants proches. Les conseillers ont également entendu la présentation d'une modification budgétaire au budget 2013 du CPAS, du budget 2014 du CPAS, du rapport sur les économies d'échelle entre les deux institutions et de la présentation du service de déneigement des trottoirs proposé aux personnes âgées ou moins valides par le CPAS et la Ville.

CPAS – Budget 2014

Approbation de la délibération du Conseil de l'Action Sociale du 4 décembre 2012, décidant d'approuver le budget du C.P.A.S, services ordinaire et extraordinaire, pour l'exercice 2013.
Service ordinaire:
Recettes: 4.109.666€
Dépenses: 4.109.666€
Service extraordinaire:
Recettes: 651.000€
Dépenses: 651.000,00€
La part communale s'élève à 1.300.380€.

Intercommunales

Approbation de l'ordre du jour de:

- L'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) du 27 novembre 2013, L'Assemblée générale statutaire de Sédifin du 5 décembre 2013,
- L'Assemblée générale statutaire de Sédilec du 5 décembre 2013,
- L'Assemblée générale de «Bataille de Waterloo 1815» du 10 décembre 2013,
- L'Assemblée générale de l'«Intercommunale Sociale du Brabant wallon» (ISBW) du 16 décembre 2013,

- L'Assemblée générale d'IMIO srl du 17 décembre 2013,
- L'Assemblée générale de l'intercommunale des Eaux du centre du Brabant wallon (IECBW) du 20 décembre 2013.

Travaux

- Approbation d'un marché de fournitures, de la pose et de raccordements d'une nouvelle installation de chauffage à la salle communale de Vieux-Genappe. Estimation de la dépense: 32.000€
- Approbation d'un marché de travaux pour la rénovation complète de la toiture en plate-forme et des ouvrages annexes (couvre-murs, évacuations d'eau...) de la salle de Vieux-Genappe. Estimation de la dépense: 48.000€
- Approbation d'un marché de fournitures pour l'achat de plantations d'ornementation qui seront placées par le personnel communal en divers (23) endroits de l'entité. Estimation de la dépense: 10.000€
- Approbation d'un marché de services pour la réalisation d'une étude sur le stationnement à Genappe - Centre permettant aux autorités communales de Genappe d'orienter/d'éclairer ses choix en matière d'aménagement du territoire et de mobilité dans le centre de Genappe. Le centre de Genappe fait l'objet de plusieurs projets d'aménagement: réhabilitation du site de l'ancienne sucrerie, plan d'aménagement communal de la Plaine Beghin, rénovation urbaine... et les enjeux en termes de mobilité sont importants. La Ville est sur le point de boucler son plan communal de mobilité. Pour déterminer une politique du stationnement performante, il est nécessaire de disposer d'un maximum d'informations objectives. La première étape de cette étude consistera donc en l'élaboration d'un diagnostic de la situation actuelle du stationnement. Estimation de la dépense: 10.000€

- Approbation d'un marché de fournitures pour l'achat de petits matériels de mesure et d'équipements destinés à la mesure des consommations énergétiques. Estimation de la dépense: 5.493€
- Approbation d'un marché de services pour l'entretien et les réparations des chaudières et brûleurs ainsi que des installations de chauffage de divers bâtiments appartenant à la Ville.
- Approbation d'un marché de travaux pour la réalisation de divers travaux d'égouttage et notamment la réfection du bassin d'orage, route de Lillois, la réalisation d'un déversoir d'orage, rue du Moulin pour reprendre les eaux usées de la Grand'Route, le remplacement de grilles d'avaloirs cassées, de trapillons et la mise à niveau d'avaloirs rues Ry d'Hez et Bois d'Hez à Baisy-Thy. Estimation de la dépense: 50.000€

Urbanisme

Avis défavorable sur la carte positive de référence traduisant le cadre actualisé suite à l'enquête publique relative à l'éolien en Wallonie. (Voir article en page 4)

Citoyenneté

Décision de mettre en place un Conseil communal des enfants » dès octobre 2014 et d'organiser les élections des futurs petits conseillers au sein de chaque classe de 5^{ème} primaire de Genappe et ses villages, soit 9 classes. Le projet sera peaufiné par le Collège et présenté aux enfants des écoles pour démarrer dès la prochaine rentrée scolaire.

Humanitaire

Le Conseil a pris acte d'une proposition du Collège d'octroyer dès 2014 un subside de 1000€ à Médecins sans Frontières pour les sinistrés du typhon aux îles Philippines. Une réflexion sur une action humanitaire ou une sensibilisation des citoyens sera menée dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale
Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58
marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire
Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL)
Place aux enfants - Plaines de vacances
Tourisme Relations internationales (jumelage)
Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine
Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21
christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30
067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Des nouveaux venus à l'administration communale



Jean Pasteger a rejoint l'équipe du Service Urbanisme depuis la mi-novembre 2013 pour nous faire bénéficier de ses compétences professionnelles acquises tant lors de ses études d'architecte que dans son expérience professionnelle d'indépendant. Il s'occupera de l'étude des demandes de permis et de la ges-

tion du patrimoine communal. Ses coordonnées:
Tél.: 067/79.42.30
jean.pasteger@genappe.be



Françoise Pochciol a repris les fonctions de travailleur de l'antenne social du Plan HP depuis le début du mois d'octobre 2013.

Détenrice d'un baccalauréat d'assistante sociale et d'un master en ressources humaines, elle exerce également depuis juin 2013 un mi-temps au sein du Service des Ressources Humaines de la Ville. Pleine d'enthousiasme et d'idées, elle va investir son énergie à trouver des solutions les plus adéquates pour les citoyens de Genappe à la recherche d'une solution dans leur quête d'un habitat permanent. A cet égard, elle tient une permanence tous les jeudis soirs de 16h30 à 19h à l'Hôtel de Ville de Genappe. Ses coordonnées:
Tél: 067/79.42.46
francoise.pochciol@genappe.be



Maxime Procès a rejoint le personnel de la Ville de Genappe en mi-octobre 2013 en qualité de travailleur social du Plan de Cohésion Sociale. Il exerce également à mi-temps au sein de l'équipe du CPAS de Genappe. Détenteur d'un bac-

calauréat d'assistant social, il met ses compétences à dispositions de l'administration locale de Genappe pour poursuivre les objectifs de cohésion sociale en suivant les 4 axes de travail du PCS: l'insertion socio-professionnelle, le logement, la santé et le traitement des assuétudes, le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Il assume aussi, le jeudi après-midi, la permanence logement de 16h30 à 19h Ses coordonnées:
Tél.: 067/79.42.39
maxime.proces@genappe.be



ENSEIGNEMENT

Quid ? De l'enseignement maternel à Ways ?

Le Fonds Cornet de Ways Ruart assure depuis 1935, un enseignement maternel et autrefois primaire dans le village de Ways, vous en souvenez-vous ?

En 2013, quelques ...78 ans plus tard, Le Fonds Cornet a fait part à la Ville de son intention de mettre un terme à l'activité de la «Petite Ecole de Ways», le temps étant venu pour lui de réorienter ses activités notamment vers l'aide aux plus démunis.

Souhaitant maintenir un enseignement à Ways pour les enfants de 2,5 à 6 ans, le Collège communal a dès lors décidé de prévoir deux nouvelles classes maternelles au sein de l'école communale de Ways.



En accord avec le Fonds Cornet, «la petite école de Ways» ne cessera ses activités que lorsque nous serons en mesure d'accueillir les élèves, ce qui est prévu pour la rentrée scolaire de 2015.

Ce 29 octobre dernier, le Conseil Communal a donc approuvé un marché de service pour désigner d'un auteur de projet pour la construction de 2 classes maternelles attenantes au bâtiment principal.

Un nouveau projet qui assurera la continuité entre les maternelles et les primaires.

Une très bonne nouvelle pour les petits bambins et leurs parents !

Stéphanie Bury
Echevine de l'Enseignement



Des questions en matière de logement ?

Vous êtes à la recherche d'un logement ? Vous avez besoin d'informations ? La Ville de Genappe met à votre disposition une permanence logement afin de répondre au mieux à vos questions.

Le citoyen peut y trouver informations et conseils sur les matières relatives au logement : logements sociaux, candidature pour l'AlS (agence immobilière sociale), les différentes primes octroyées par le Service Public de Wallonie, l'accompagnement à la recherche d'un logement, etc.

Les objectifs poursuivis sont les suivants : écouter, orienter informer et accompagner. La permanence est ouverte au public tous les jeudis de 16h30 à 19h à l'Hôtel de Ville (Espace 2000) et est assurée par deux assistants sociaux :

Françoise Pochciol et Maxime Procs. 067/79.42.39.

Ce service est bien entendu gratuit et garantit la confidentialité de la situation.

Des ateliers et un poulailler à l'école d'Houtain-le-Val

Quatre ateliers au service de la langue française

Dans le projet de l'école communale d'Houtain-le-Val, la langue française est mise à l'honneur. Cette année, quatre ateliers verticaux (de 8 à 12 ans) sont proposés aux élèves.

Apprentissage de l'expression orale au travers de saynètes

Nous apprenons à poser notre voix, à lui donner un volume sonore suffisant, à régler la vitesse de débit des mots que nous prononçons, à bien articuler et au final à améliorer notre expression orale en jouant des saynètes.

Recherche vérifiée sur internet

D'abord, nous choisissons un animal méconnu et nous débutons la recherche sur internet. Avec la fiche guide, nous apprenons à cibler nos recherches et nous vérifions les résultats en comparant deux sites minimum.

Nous créons un panneau en respectant des normes d'écriture (police, taille, espacement) et lorsque le tableau est fini, nous le vérifions.

Les virelangues

Au travers de jeux, nous nous entraînons à dire le plus vite possible, sans s'emmêler la langue, une phrase difficile à prononcer ou une phrase caractérisée par la répétition de phonèmes ou de sons. Le plus amusant est sans aucun doute le «trompe-oreille» où nous faisons semblant de parler une autre langue. Voilà de quoi délier les langues et les fous rires sont garantis.

Mini revue de presse

Nous feuilletons le Journal des enfants de la semaine et nous choisissons quelques articles. Après une lecture expliquée et de l'expression orale autour du sujet de chaque article sélectionné,

nous rédigeons un mini résumé de l'article et nous le corrigeons. En fin de parcours, les articles sont présentés sur un panneau reprenant donc l'actualité de la semaine vue par nous.

«Une poule sur un mur qui picote du pain dur...»

Voilà une comptine que les enfants de l'école maternelle à Houtain-le-Val pourront maintenant chanter. En effet, leur poulailler tant attendu est enfin arrivé. Poulailler qui est le point d'orgue

d'un projet démarré l'an dernier et qui leur permettra d'accueillir quelques poules et qui sait... un jour... de réaliser des recettes de cuisine avec les œufs de leurs poules et s'ils ont de la chance, d'observer la naissance de petits poussins...



Commémoration du 11 novembre



Les enfants de Genappe représentaient le Brabant Wallon

Une opportunité des plus intéressantes a été proposée aux enfants de Genappe à l'occasion de la commémoration de l'Armistice, ce 11 novembre 2013.

Le Sénat et la Chambre des représentants ont souhaité associer des jeunes de tout le pays, de manière active, à cette com-

mémoration afin de les sensibiliser aux thèmes de la guerre, de la paix, de la liberté et de la démocratie.

22 enfants issus de l'ensemble des écoles communales et libres de Genappe, représentant la Province du Brabant Wallon, ont vécu une journée riche en émotions.

Rencontre avec le Roi Philippe,

hommage et dépôt de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu, témoignages touchants des Anciens Combattants qui ont fournis des efforts et des sacrifices pour la liberté et la paix.

Une transmission de savoir, un devoir de mémoire et de citoyenneté.

Stéphanie Bury
Echevine de l'Enseignement



AUX FACTURES TROP CHERES

SAFENERGY REDUIT JUSQU'À
75% VOS FACTURES D'ÉNERGIES



AUDITS ÉNERGÉTIQUES PAE - AMURE - PEB & COORDINATION CHANTIERS
CH. DE CHARLEROI 33A, 1471 GENAPPE
GSM: 0473/70 89 96 - MAIL: INFO@SAFENERGY.BE



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels

Grand Route 84, 1474 Ways

067/79.04.78

acnobels@hotmail.com

EN BREF

Dérogation

Dérogation au repos hebdomadaire dans les commerces.

Le Collège Communal a octroyé au magasin Brantano, situé au 28 rue des Lilas à Genappe, une dérogation au repos hebdomadaire dans le commerce, en 2014, pour les dimanches suivants: 5 janvier, 2 et 30 mars, 29 juin, 6 juillet, 14 septembre et 12 octobre.

L'ensemble des commerçants de l'entité peut bénéficier de cette dérogation en vertu de l'article 15 de la loi du 10 novembre 2006 qui reprend l'ensemble des dispositions relatives aux heures d'ouverture dans le commerce.



Chute de neige, verglas... nous sommes prêts!

Depuis, le 15 novembre nous sommes prêts à faire face aux premières offensives de l'hiver et à organiser le déneigement du réseau routier de notre vaste commune qui compte 450 kilomètres de routes et représente le rapport le plus élevé en terme de kilomètres par habitant du Brabant wallon. Nous le savons, le défi est de taille. Il est en effet impossible pour notre commune de déneiger la totalité du réseau dans les deux heures qui précèdent les départs du matin. Alors que l'hiver dernier notre consommation totale a atteint les 422 tonnes, nous disposons déjà d'un stock de 120 tonnes de sel en site propre. Pour obtenir le meilleur résultat possible, nous avons structuré le réseau routier en 3 zones distinctes en nous basant sur le taux de fréquentation des voiries (voiries principales et réseaux secondaires) et sur le nombre d'habitants concernés. Le territoire a également été partagé entre deux entreprises afin de mieux répartir les effectifs et la charge de travail. Outre les problèmes d'effectif, les solutions techniques ont également leur limite. C'est le cas notamment lors du raclage de la neige sur des routes moins planes ou étroites pour lesquelles nous rencontrons de réelles difficultés. De plus, il faut savoir que le sel d'épandage est inefficace lorsque la température est inférieure à -5 degrés.

Toujours dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la mobilité hivernale, il faut rappeler que tout riverain d'une voie publique doit veiller au déneigement de son trottoir. (RGPA article 4).

Christophe Hayet
Echevin des Travaux

CPAS

L'allocation de chauffage: une aide bienvenue en hiver!

Le Fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage aux personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de mazout ou de gaz.

Le CPAS de Genappe est l'organisme qui reçoit les demandes, les instruit et accorde en fonction des conditions cette intervention financière dans le paiement de la facture de chauffage. Depuis 2011, le CPAS de Genappe accorde annuellement cette allocation à 260 ménages. Cette intervention s'élève à 170 euros en moyenne par ménage.

Qui peut bénéficier d'une allocation de chauffage?

Cette intervention est valable pour les ménages qui se chauffent avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant (type C) et du gaz propane en vrac. Les destinataires visés par cette mesure financière doivent, soit bénéficier de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité, soit disposer de revenus annuels bruts imposables inférieurs à 16.632,81€ majorés de 3.079,19€ par personne à charge, soit être en situation de surendettement. Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1500 litres au maximum. Pour les ménages utilisant d'autres sources d'énergie, le CPAS peut accorder dans certaines conditions des aides sociales ponctuelles équivalentes aux allocations de chauffage.

Où et quand introduire votre demande:

- Auprès du CPAS de votre commune,
- Dans les 60 jours de la livraison.



Quels documents devez-vous communiquer (au minimum):

- Une copie de la carte d'identité du demandeur;
- Une copie de la facture ou du bon de livraison;
- Lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture;
- Pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.

Tous les renseignements à ce sujet peuvent être obtenus au CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe par téléphone au 067/64.54.50, ou en se rendant aux permanences de 9h à 12h le lundi, mercredi ou le vendredi.

Déneigement à domicile: un nouveau service pour les seniors!

Les premières neiges sont déjà là pour le bonheur des petits et grands. Pour les seniors et les personnes qui éprouvent des difficultés de se mobiliser, l'obligation de déneigement du trottoir «devant chez soi» constitue une vraie difficulté. En collaboration avec la commune, le CPAS propose un nouveau service de déneigement à domicile. Celui-ci s'adresse essentiellement aux personnes en perte d'autonomie ou isolées et peut être obtenu sur inscription auprès des services du CPAS. Après acceptation, une équipe de déneigement du CPAS de Genappe intervien-

dra automatiquement pour effectuer le déneigement en cas de précipitations hivernales. Une participation sous forme de chèque A.L.E (6,70 euros/chèque) sera demandée en fonction du nombre d'interventions et de la durée de celles-ci pour le trottoir de chaque propriété. Vous êtes intéressés? Prenez contact sans tarder avec le CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe par téléphone au 067/64.54.50, ou en vous rendant aux permanences de 9h à 12h le lundi, le mercredi ou le vendredi.

Vincent Girboux
Président du CPAS de Genappe

ZONE DE POLICE

Tenez vos chiens en laisse!



du chien, le propriétaire est tenu de lui mettre une laisse «dans tout lieu, privé ou public, accessible au public. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal.» Car même si votre chien n'est habituellement pas agressif, il suffit d'une mauvaise interprétation de sa part d'un comportement jouette d'un enfant, d'une agression d'un autre chien ou qu'il divague sur la route pour qu'un drame se joue. La laisse est donc de rigueur.

En outre, il existe une liste de chiens dits dangereux pour qui le port de la muselière – ajoutée à la laisse – est obligatoire, dans tout lieu public ou privé accessible au public. Il s'agit des races ou des croisements de races suivantes:

Dogo Argentino, Rottweiler, Tosa Inu, Dogue de Bordeaux, Akita Inu, Band Dog, Pitbull Terrier, Bull Terrier, English Terrier, Fila Brasileiro, Ridgeback rhodésien et Mastiff.

Les chiens n'appartenant pas à ces catégories, mais montrant ou ayant démontré une agressivité susceptible de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques se voient logés à la même enseigne. Le

port d'une muselière leur est donc également obligatoire.

Dans le même ordre d'idées, nous vous rappelons qu'il est interdit d'organiser des combats de chiens, de les dresser ou de les entraîner à des comportements agressifs, de laisser un chien agressif sous la seule surveillance d'un mineur d'âge ou encore d'emprunter les transports en commun avec un chien faisant plus de 30 cm au garrot non muni d'une muselière.

En cas de non-respect de ces règles, en plus de l'amende admi-

nistrative infligée au propriétaire, l'animal agressif sera saisi aux frais du maître et se verra examiné par un vétérinaire. Il sera ensuite dirigé vers un refuge ou tout autre endroit propre à l'accueillir. Enfin, tout chien ayant causé des blessures à des personnes peut être saisi et euthanasié aux frais du maître sur base d'un arrêté du Bourgmestre individuel et motivé.

En résumé, gardez votre chien attaché!

Pascal Neyman,
Commissaire divisionnaire
Chef de Zone

Banque & assurances S.A. Hayois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax : 067/79.01.51

CPAS

Le P'tit Resto lutte contre l'isolement des seniors!



Depuis décembre 2011, le CPAS a ouvert son «P'tit Resto», espace convivial et citoyen où les personnes peuvent obtenir un repas complet pour un prix modique (1,5€). Ce restaurant est fréquenté majoritairement par des personnes âgées de 65 ans et plus, vivant seules. Les convives recherchent bien davantage que le simple fait d'obtenir un repas. Ils souhaitent le partager avec d'autres, et également partager le plaisir de sortir de chez eux.

Dans leur pratique quotidienne, assistants sociaux et aides-familiales du CPAS sont régulièrement confrontés à la problématique de l'isolement des personnes âgées. Il faut également relever la présence du camping de Glabais où vivent habituellement une cinquantaine de résidents, dont certains âgés de plus de 65 ans. La ville de Genappe présente la particularité d'être la commune

la plus étendue de la province, ce qui pose des difficultés de mobilité et d'isolement en conséquence. Le CPAS a introduit un projet à la Province et obtenu une intervention de 3000 euros afin de développer des actions de lutte contre l'isolement à destination des seniors dans le cadre du «P'tit Resto».

Ces actions touchent actuellement une quarantaine de personnes sur les 150 seniors qui sont en contact avec notre institution. L'objectif est d'amener ce public cible à sortir de son isolement, à (re)créer des liens sociaux, à retrouver le plaisir de partager le temps du repas avec d'autres, renouant ainsi avec le plaisir de manger, élément essentiel pour s'alimenter sainement et pour rester en bonne santé. Le but est de retrouver également la joie de partager avec des personnes de sa génération, mais pas exclu-

sivement. Les liens sociaux ainsi (re)tissés auront idéalement des répercussions en-dehors du «P'tit Resto», dans les quartiers, dans la vie quotidienne,...

Dans ce cadre, la période d'ouverture du restaurant citoyen a été élargie du 21 septembre au 21 mars (le mercredi et le jeudi) et la capacité d'accueil a été portée à 40 couverts. Le CPAS prend également en charge le transport des personnes âgées depuis leur domicile jusqu'au «P'tit Resto». Une fois par mois, des activités spécifiques sont proposées le jeudi après-midi. Le 26 décembre prochain, un repas de Noël, suivi d'animations dans l'après-midi sera proposés aux seniors à la salle communale de Vieux-Genappe.

Renseignements et inscriptions
Au CPAS au 067/64.54.50.

Vincent GIRBOUX
Président du CPAS de Genappe

Etat civil

Naissances	
AZAIAOUI Yanis de Baisy-Thy	
BAILLIEUX Victor de Genappe	
CLAES Nils de Ways	
CRABBE Dan de Loupoigne	
DELVAUX Erika de Vieux-Genappe	
GUISSARD Louis de Genappe	
HALLAUX Emilie de Vieux-Genappe	
HENTGES Emma de Baisy-Thy	
KABISHI Tracy de Houtain-le-Val	
LALOUX Elodie de Houtain-le-Val	
MAKOWSKI Joy de Ways	
MAZIANI Aya de Genappe	
MESBAH Zina-Noor de Genappe	
OLAH Dorottya de Ways	
OLIEMANS Bastien de Vieux-Genappe	
PAULUS Amaury de Ways	
ROKBI Lamia de Vieux-Genappe	
VANBELLINGHEN Elsa de Ways	

VANDERVEKEN Baptiste de Bousval	
VERHELST Raphaël de Baisy-Thy	
VANKERCKHOVEN Mahaut de Ways	
Mariages	
LERENS Vincent et ROSSIGNOL Christelle de Bousval	
DORARD Didier et WIART Martine de Baisy-Thy	
FAYT Michaël et LETERME Angélique de Genappe	
CATELAND Axel et AUGUSTIJN Cathelijne de Loupoigne	
Décès	
BEAULOI Marcelle de Vieux-Genappe (1923)	
BORREMANS Emile de Genappe (1922)	
BUSSCHOTS Vital de Ways (1937)	
DELAUNOY Claire de Baisy-Thy (1924)	
DE MEYER Gilberte de Baisy-Thy (1933)	
de POTTER Christine de Bousval (1944)	
GUYETTE Lucien de Genappe (1926)	
VAN ESPEN Christiane de Baisy-Thy (1925)	
VAN THIELEN Willy de Baisy-Thy (1949)	
WITMEUR Jacques de Baisy-Thy (1938)	



Garde médicale

Décembre	
15 Dr Devaux	067/77.37.57
22 Dr Duquesne	067/77.29.05
25 Dr Gauthier	067/78.05.06
29 Dr Guyette	067/77.14.04
Janvier 2014	
1 Dr Briclet	067/77.10.49



**Pour l'information
au jour le jour visitez**
www.genappe.be

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !

Century 21



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be

SENIORS



Les rendez-vous des seniors

Dans le cadre de ses activités, la Commission communale «Seniors» en collaboration avec l'échevinat du 3^{ème} âge propose aux seniors toute une série d'activités.

Pour y participer? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Grand goûter de Noël du Bourgmestre
Le jeudi 19 décembre 2013
Monsieur le Bourgmestre, Gérard

Couronné, a le plaisir d'inviter les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans et plus à participer au Grand Goûter de Noël avec animation musicale, qu'il organise de 15h à 18h en la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Les inscriptions (bulletin ci-dessous) sont à adresser à l'Administration communale, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville pour le

13 décembre au plus tard. Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont priées de le mentionner sur le bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention.

Renseignements
Nicole Couronné
067/79.42.01 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Angèle Hanssens-Lefevre
Présidente de la Commission seniors
Hector Tubiermont
Échevin



BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer avant le 13 décembre 2013.

Je participerai au grand goûter du bourgmestre (gratuit)

- Le jeudi 19 décembre 2013 (* noircissez les cases correspondantes)
- ☐ Se rendra(ont) par leurs propres moyens*
 - ☐ Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile*

Madame et/ou Monsieur

Adresse

Code Postal Localité Tél n°.....



Association à la loupe: Brasero

Chaudement recommandée

Ne chauffer que certaines pièces, enfiler pulls et lainages pour ne pas augmenter ses dépenses de chauffage, ça vous parle? Parfois pourtant, ces astuces ne suffisent plus... Forte de ce constat, l'association Brasero vient en aide aux personnes en précarité énergétique. Rencontre avec René Bottemanne, le responsable.

CCG: Présentez-nous brièvement votre association.

R.B.: Brasero est une association de fait destinée à soutenir les personnes en difficulté dans l'entité de Genappe, plus particulièrement dans le domaine du chauffage. Elle est soutenue par la Conférence Saint-Vincent de Paul et la Maison Galilée.

CCG: Comment est-elle née?

R.B.: Tous les mois, la Maison Galilée propose aux personnes dans le besoin un repas chaud et complet. Ce sont les bénévoles qui l'organisent. Durant l'un de ces dîners, nous avons eu vent de personnes qui avaient eu froid tout l'hiver. Brasero est née en 2012 ce jour-là, de la volonté de personnes qui trouvent que ce genre de situation ne doit pas avoir lieu.

CCG: Qui sont ces personnes?

R.B.: Il s'agit de volontaires déjà actifs au sein de Saint-Vincent de Paul et de la Maison Galilée. Majoritairement des femmes, probablement plus dévouées et sensibles à la détresse d'autrui. Il y règne une ambiance agréable et les tâches sont bien organisées.

CCG: Concrètement, que faites-vous?

R.B.: Lorsqu'une personne nous sollicite, nous faisons livrer du combustible (mazout, bonbonnes de gaz...) afin de pallier au plus vite à la situation, parfois même le lendemain. Pour nous, il est essentiel de pouvoir réagir rapidement, surtout avec les hivers rigoureux que nous avons eu ces dernières

années. Nous ne donnons jamais d'argent. Suivant les cas, on paie les factures ou une partie de celles-ci. L'an dernier, nous avons aussi fourni un poêle à bois.

CCG: Comment gérez-vous les demandes?

R.B.: Qu'il s'agisse d'une famille ou d'une personne isolée, lorsque quelqu'un nous fait part de ses difficultés, nous provoquons une rencontre avec l'assistante sociale engagée par le Centre Saint-Vincent de Paul. C'est elle qui examine la situation car nous n'intervenons jamais dans la sphère privée. C'est vraiment le rôle de l'assistante sociale de prendre en compte la réalité des gens, c'est son domaine. Jusqu'à présent, nous avons pu répondre à toutes les demandes même si nous ne les acceptons pas toujours.

CCG: Comment financez-vous vos actions?

R.B.: La Conférence Saint-Vincent de Paul et la Maison Galilée apportent toutes deux une part financière. Afin de récolter des fonds, nous organisons aussi des brocantes, des expos-ventes d'aquarelles (Jacques Godard, président de la Maison Galilée, a fait don de ses tableaux), des soupers raclettes... Les dons en espèces sont aussi les bienvenus.

CCG: Quelles sont les collaborations envisagées?

R.B.: En proposant de l'aide au niveau du chauffage, Brasero est complémentaire avec les actions menées par la Maison

de la Laïcité Galilée et la Conférence Saint-Vincent de Paul. A travers l'association Brasero, c'est en quelque sorte le monde du libre penseur et la communauté catholique qui se rapprochent. C'est assez révélateur et inhabituel. La Croix-Rouge a fait don de couvertures que nous distribuons aux personnes demandeuses. Et nous entretenons aussi des connexions avec le CPAS.

CCG: Vos projets?

R.B.: On aimerait surtout pouvoir en faire plus et secourir davantage de personnes. Malheureusement, nos moyens sont limités. C'est pourquoi, nous aimerions nous faire connaître davantage pour que personne ne reste confiné chez soi.

CCG: Alors, si «Brasero» était une discipline, laquelle serait-elle?

R.B.: La danse car les flammes dans le brasero se tortillent, dansent...

CCG: Une chanson?

R.B.: «Si tous les gars du monde» partageaient un beau matin leurs espoirs et leurs chagrins, si tous les gars du monde devenaient de bons copains et marchaient la main dans la main, le bonheur serait pour demain... par Les Compagnons de la Chanson.

CCG: Une devise?

R.B.: Une bonne volonté réciproque!

Propos recueillis par le Centre culturel de Genappe

Brasero

Rue de Bruxelles 14a
1470 Genappe
Tél.: 0479/92.79.20 – 067/77.19.09
(Jacques Godard)
rene.g.bottemanne@gmail.com
compte (dons):
BE61 3631 0114 6617

Morceau de sucre #9

«Je dois dire que j'ai passé de très beaux moments durant ma carrière professionnelle. Ça n'a pas toujours été évident, mais bon... Je dirais qu'il y avait beaucoup de choses positives. J'ai toujours voulu transmettre à mes enfants qu'ils devaient faire le métier qu'ils aimaient. Quand j'ai terminé mes études primaires, on m'a mis 15 jours en option latin-grec. Je n'ai rien foutu à l'école, car ce n'était pas mon truc. Je prenais ma mallette, je la posais là et je ne participais pas au cours. Tout ce qui m'intéressait, c'était l'agriculture. Pourquoi m'inscrire dans une classe de latin-grec, me direz-vous? Parce

que dans ma famille, il fallait faire comme cela. Pfff... Mais moi, je n'en avais vraiment rien à faire de tout ça. Finalement, je suis allé à l'école d'agriculture et ensuite, j'ai étudié l'agronomie. C'était mon dada, c'est tout.» Patrick Barbier, agronome.

Propos recueillis par le Centre culturel de Genappe

Si vous désirez nous faire part de votre témoignage et participer à ce travail de mémoire et d'expression sur le thème de l'ancienne sucrerie de Genappe, n'hésitez pas à prendre contact avec le Centre culturel au 067/77.16.27 ou fabrice@ccgenappe.be.





(Vente de vins et spiritueux en ligne)
(Livraison rapide à domicile)
(Paiement ultra sécurisé)

● Catalogue complet: www.TheWineAgency.be
● Conseils téléphoniques : **067 555 888**

 twitter.com/thewineagency1  facebook.com/thewineagency



**CHARPENTE
TOITURE
ZINGUERIE**

Simonart Roland
Rue du Cerisier 79 - 1490 Tangissart
010/61.37.62 - 0476/22.56.14



Les taxis Claude et L. Francet
Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be



Le vendredi 20 décembre, en partenariat avec l'APEC, l'association des commerçants, une nocturne vous propose de nous rejoindre dans le centre-ville où la plupart des magasins resteront ouverts jusqu'à 20 heures. Démonstrations, rencontres avec les créateurs, dégustations et ambiance festive seront au rendez-vous!

De plus, un concert-spectacle du Major Dubreucq achèvera la soirée au Café de la Lanterne qui renaît de ses cendres. Avec son humour déconcertant, le Major «à la radio» et ses choristes livreront un show désabusé, précis et énergique (sur réservation uniquement).

La Vit'In de Créateurs est une organisation du Centre culturel de Genappe en collaboration avec l'asbl A[k]anthe Creation et les commerçants de l'entité, pour des idées cadeaux ou le simple plaisir des yeux...

Renseignements :

Centre culturel de Genappe au 067/77.16.27 ou sur info@ccgenappe.be

Un plan-programme détaillé des différentes expos-ventes est disponible sur simple demande ou téléchargeable sur www.ccgenappe.be pour une visite aisée.

Concert du Major Dubreucq
Date : le vendredi 20 décembre à 20h30

Lieu : Café de la Lanterne, Grand-Place de Genappe.

P.A.F. : 5€ avec drink offert.

Réservation obligatoire (nombre de places limité) au 067/ 77.16.27 ou sur info@ccgenappe.be.

Le Père Noël est un créateur

Depuis quelques jours et encore jusqu'au 28 de ce mois, la Vit'In de Créateurs s'est installée pour la troisième année dans les commerces de Genappe. Le principe ? Des créateurs proposent une gamme d'objets et de pièces originales au sein d'une dizaine de boutiques de l'entité. De belles surprises (f)utiles en perspective...



Que diriez-vous d'une étagère filet malléable à souhait ? D'un sac en cuir fait main archi tendance ou encore d'un tapis d'éveil qui illustre l'histoire d'un conte ? C'est cela, et encore bien d'autres créations, que vous propose de découvrir la sélection de cette édition 2013 dont voici l'assortiment :

- Bijoux en argent et en or d'Alfonza Salamone, à La Cabosse d'Or;
- Design, accessoires et détournement d'objets de Lise El Sayed à la Ressourcerie de la Dyle;
- Cartes et cadres de Susanne Strub, chez Madame Oleson et à la bibliothèque;
- Maroquinerie, sacs de Colonius, à l'S'sentiel;
- Luminaires de Chantal Pigeolet, chez l'Opticien Mahaux;
- Tapis de conte de La P'tite Grange, aux P'tits Balzak;
- Pochettes de la Sœur de Christel, chez l'Opticien Radoux;
- Accessoires au crochet d'Anne Lebrun, au Studio Coupe;
- Peintures naïves de Sonia Mousny, chez Ficelles & Patines;
- Accessoires prêt-à-porter en laine bouillie, au magasin BIOooh!



PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

PEINTURE
Intérieure - Extérieure
TAPISSAGE

DEVIS GRATUIT

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget !

Place E. de Lalioux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

Beauty home
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be
Portes et châssis en PVC
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite !
Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium
• SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ •

VELOUR • VITRERIE • PORTES • VOILETS • MENUISERIE BOIS •

INTERIEUR ET EXTERIEUR • TAPISSAGE • PORTES COUPE-FEU

Résultat du concours photo



C'est un jeune Genappien de 23 ans, Tristan Scarnière, qui a remporté le 1^{er} prix du concours-photos organisé par le Syndicat d'Initiative sur le thème «la Dyle qui traverse Genappe et ses villages» lors du vernissage de l'exposition des photos organisé le 8 novembre dernier par le Syndicat d'Initiative. Pour rappel, le vernissage s'est déroulé à la salle du Conseil communal à l'Espace 2000 où l'exposition était ouverte au public jusqu'au 28 novembre 2013 inclus.

«La promenade du dauphin» (titre de la photo gagnante voir ci-contre «agenda») a incontestablement charmé les membres du jury composé de deux photographes professionnels, Messieurs Aimé Tribolet et Paul Neeffs, de Monsieur le Bourgmestre Gérard Couronné et des membres du Bureau du S.I.G.: Sarah Hermans, Présidente; Stéphanie Bury,

Vice-présidente, Léon Jeurissen, Trésorier et François Hermans, Secrétaire.

Parmi les cinq premières photos du classement que nous vous invitons à contempler sur notre page Facebook (www.facebook.com/sigenappe), figurent trois photos de Tristan Scarnière. La quatrième place revient à Gérard Defalque pour sa photo du «vieux saule» suivi de peu de «la Dyle emprisonnée» réalisée par Georges Sabbe.

Le gagnant s'est vu offrir le prix du S.I.G... un panier garni contenant divers produits locaux de la ville de Genappe: des macarons de «Mac à Oli», des bières Ginette, du miel de l'apiculteur Yves Amand, des salaisons de la boucherie Motte et bien d'autres encore. Il a également reçu le prix de Madame Stéphanie Bury, échevine du Tourisme tandis que Gérard Defalque a obtenu le prix

de Monsieur le Bourgmestre.

Le talent surprenant de tous les participants au concours a également été récompensé par des confiseries de la «Cabosse d'or» et d'un bon-cadeau leur donnant accès à une formation-photos à distance réalisée par le photographe E. Coumanne sur www.press-book.be.

Appel à tous les producteurs et artisans de Genappe

Si vous êtes artisans ou producteurs dans la région de Genappe, cette annonce est pour vous! La région de Genappe regorge de produits locaux de qualité souvent recherchés. Si vous souhaitez les faire connaître et faciliter leurs accès aux consommateurs tout en encourageant l'économie locale, contactez-nous. Le S.I.G. réalise un recensement des artisans et producteurs locaux de Genappe.

Renseignements

Email: info@sigenappe.be

Tel/Fax: 067/77.23.43

Où rendez-vous lors de nos permanences où nous nous ferons un plaisir de vous accueillir du lundi au samedi de 9h à 13h.

Syndicat d'Initiative de Genappe
Rue de Bruxelles, 38
1470 Genappe

agenda



5 DÉCEMBRE

La sucrerie à la télé

Dans l'émission «Archi Urbain», sur La Trois (RTBF), à 20h10 et en ligne sur www.archiurbain.be. (Le changement de date est de la responsabilité de la programmation de la RTBF)
Infos: www.ccgenappe.be

DU 6 AU 28 DÉCEMBRE

Vitr'in des créateurs

Des créateurs proposent une gamme d'objets et de pièces originales dans une dizaine de boutiques de l'entité. Une organisation du Centre culturel
Infos: www.ccgenappe.be

11 DÉCEMBRE

Collecte de sang

de 16 h à 19 h à Vieux-Genappe, salle communale, chaussée de Nivelles, 99

13 DÉCEMBRE

Soirée d'information

Organisée par Coup de Pouce, ASBL à 18 h, à l'Espace 2000, Hôtel de Ville de Genappe, salle du Conseil communal.
Informations: 0474/08.17.44, edouard.jonckheere@skynet.be

14 ET 15 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Place de la Gare à Bousval: Stands d'artisans locaux, spectacles, animations, petite restauration... Organisation: Bousval c'est génial. Info et réservation: 0471/08.28.91, labousvaloise@gmail.com

15 DÉCEMBRE

Cinéma en famille

Projection du film: «Les Croods» à la Maison Gaillée, parking Beghin Une initiative de Pacage, réservations: 0495/61.01.07 <http://pacage.be>

18 DÉCEMBRE

Collecte de sang

de 17h à 19h30 à Bousval, Ecole communale, 49, rue des Combattants à Bousval

19 DÉCEMBRE

Goûter de Noël

Organisé par le Bourgmestre pour les seniors de l'entité de Genappe Salle polyvalente de l'Espace 2000.

20 DÉCEMBRE

Nocturne

Dans le cadre de Vitr'in des créateurs et en partenariat avec l'association des commerçants (APEC), la plupart des magasins de Genappe centre resteront ouverts jusqu'à 20h

Concert du Major Dubreucq

à 20h30 au Café de la Lanterne, Grand-Place de Genappe. P.A.F.: 5€ avec drink offert. Réservation obligatoire: 067/ 77.16.27 info@ccgenappe.be.

20 ET 21 DÉCEMBRE

«Genappe en habit de Noël»

Le vendredi 20 de 17h à 20h Le samedi 21 de 13h à 18h30 Une initiative de l'APEC. www.commercegenappe.be

25 ET 26 DÉCEMBRE

Fermeture

de l'administration communale

3 JANVIER

Soirée des Mérites sportifs

Remise des trophées et soirée spectacles organisées dans le cadre de l'échevinat des Sports au complexe sportif du parking Beghin à Genappe à 19h30. Ouvert à tous, entrée gratuite.

1^{ER} ET 2 JANVIER

Fermeture

de l'administration communale

5 JANVIER

Un dimanche au cinéma!

Les Ateliers du Léz'arts font leur cinéma...: Courts-métrages d'animation, ateliers d'animation, cocktail... Projection: 14h - 15h30: (2€), Atelier 15h30 - 17h: (2€) Rue de Bruxelles 38 à Genappe. Réservation: 067/44.39.44 cecgenappe@gmail.com

8 JANVIER

Fermeture

de l'administration communale à partir 12h.

13 JANVIER

Collecte des sapins de Noël

Voir page 4

19 JANVIER

Thé dansant du Télévie

A 15h animé par le «Duo Antonio & Joaquim» Salle de l'Espace 2000 - rue Louis Taburiaux à 1470 Genappe Entrées gratuites. Info et réservations: Comité Télévie de Genappe: 0477/17.55.69

25 JANVIER

Visite du Parlemantarium

de 9h à 16h, départ en train de la gare d'Ottignies. Une initiative de Pacage, Réservation: 0495/61.01.07 <http://pacage.be>

PLAINE DE JEUX

Le Noël des kid's pour les petits chnappans



Dimanche 22 décembre 2013 au complexe sportif de genappe

La Ville de Genappe sous l'échevinat des sports représentés par Monsieur Tubiermont et sous l'échevinat de l'Enseignement représenté par Madame Stéphanie Bury en collaboration avec les gérants du Complexe Sportif «Sam & Tof» organiseront une énorme plaine de jeux de plus de 1000 m².

Châteaux gonflables, jeux en bois, jeux de sociétés, animations, spectacles pour enfants, maquillage et visite du Père Noël sont au programme.

La plaine ouvrira ses portes à partir de 10h non-stop jusqu'à 19h. A partir de 14h, Spectacle «Doug Spencer» en 2 représentations et venue du Père Noël. Un goûter, une boisson et un cadeau seront offert à chaque enfant.

Rendez-vous le 22 décembre au Complexe Sportif de Genappe.

Pour y participer?

Etre citoyen de Genappe.

Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte responsable.

Entrée Payante: Enfant 7€ et Adulte 4€

Plus d'infos: 0477/46.72.14

ou 0475/82.05.23